



# Que se passe-t-il à Feigères?

Photo © Brigitte Folny

Bulletin de décembre 2023 • N°09

## JOYEUSES FÊTES

Alors que les jours raccourcissent et que la neige commence à recouvrir le paysage d'un manteau étincelant, une magie particulière s'installe dans l'air. C'est le moment tant attendu de l'année, où les cœurs s'emplissent de chaleur, d'amour et de l'esprit de générosité. Noël, cette étoile brillante dans la nuit hivernale, nous enveloppe de sa lumière bienveillante.

Dans cette période où le froid nous invite à nous réchauffer les uns les autres, les rires résonnent comme des cloches joyeuses, créant une symphonie de bonheur. Les rues s'illuminent de décorations scintillantes, transformant chaque coin en un tableau enchanteur. Noël est une invitation à la féerie, à la nostalgie douce et à la promesse de lendemains empreints d'espoir.

C'est aussi le moment de se retrouver, de partager des moments précieux avec nos proches. Autour d'une table garnie de mets délicieux, les liens familiaux se renforcent, et les amis deviennent une extension de notre famille de cœur. Les cadeaux échangés ne sont pas seulement emballés dans du papier coloré, mais aussi dans l'affection, la gratitude et la joie partagée.

Noël, c'est l'occasion de regarder en arrière avec reconnaissance et vers l'avenir avec optimisme. C'est un temps où les différences s'estompent, laissant place à la tolérance et à l'unité. En cette période spéciale, chaque acte de bonté

résonne comme un cadeau, répandant des ondes positives dans le monde.

Alors, que cette saison de Noël nous rappelle la beauté de la simplicité, la force de la compassion et la valeur des instants partagés. Que la magie de Noël illumine nos vies et nous inspire à faire briller la lumière qui réside en chacun de nous. Joyeux Noël et bonnes fêtes à tous

*Commission Communication*

### CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

**Madame le Maire et toute son équipe municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous convient cordialement à**

***la traditionnelle cérémonie des vœux le mardi 16 janvier 2024 dès 18h30 à la salle polyvalente.***

**Elle sera suivie du verre de l'amitié.**

**Lors de cette cérémonie, le bénéfice de la journée Octobre rose sera remis au Comité de dépistage 74 et à l'association Hope.**

# Vos élus vous informent

## DES FLEURS POUR LE PRINTEMPS



**Nos agents communaux et Dominique Montibert, conseillère municipale, ont planté plus de 300 bulbes de tulipes sur le terre-plein du chemin de l'École.** Cet automne très pluvieux a retardé la plantation des bisannuelles et des bulbes dans les grandes jardinières et massifs. Néanmoins, 150 tulipes et narcisses vont surgir en mars-avril. Nous avons hâte d'être au printemps pour admirer la floraison colorée de notre village.

## OCTOBRE ROSE

Dans le *Que se passe-t-il à Feigères ?* précédent, nous avons mentionné la disparition d'une robe rose qui décorait la façade de la mairie durant le mois d'octobre dit « rose ». **Notre appel a été entendu, puisque cette robe a été « retrouvée » au grand plaisir des citoyennes qui l'avaient fabriquée et installée.** Un grand merci à la personne qui l'avait empruntée de l'avoir restituée, mais le mieux aurait été de la laisser à sa place !

## DÉNEIGEMENT : RÈGLES À RESPECTER

L'hiver arrive et avec lui la neige. Elle nous réjouit, source de paysages magiques et de joie avec les sports d'hiver mais, parfois, elle rend la circulation difficile.

Le déneigement de la commune s'organise comme suit :

- en priorité, le chemin de l'École et l'itinéraire du transport scolaire,
- ensuite, les autres rues communales.

**Nous vous informons que le déneigement des entrées privées reste à la charge des propriétaires, cela même après le passage du chasse-neige ayant occasionné des andains de neige.**



## TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, est chargé d'assurer la sécurité de ses lignes à haute tension et de leurs abords. **Avec 20% de ses lignes en milieu forestier, leur sécurisation passe donc par l'entretien de la végétation sous les emprises des lignes.** C'est une tâche fixée par le Code de l'énergie qui reconnaît à RTE le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

RTE met à disposition du grand public une carte interactive, accessible à l'adresse [www.arcg.is/1feaPL](http://www.arcg.is/1feaPL) ou **en flashant ce flashcode**, recensant les travaux de végétation prévus cette année. Placez-vous sur votre commune, seules les parcelles concernées par des travaux de végétation sur l'année en cours s'affichent. En zoomant dessus, vous aurez accès à la localisation des travaux.

**Ainsi des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de la ligne à haute tension 63 KV Pougny - Saint-Julien-en-Genevois sont en cours sur le territoire de la commune de Feigères depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, et jusqu'au 15 mars 2024.** L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise Jerifo (01430 Vieu-d'Izenave).



Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le flashcode.

# Vos élus vous informent

## 3000 ARBRES PLANTÉS PAR LES AGRICULTEURS DU GENEVOIS

**En présence notamment de Mesdames Virginie Duby-Muller, conseillère départementale, et Myriam Grats, maire de la commune, le GAEC Champ de la Cure représenté par Monsieur Benjamin Husson a accueilli ce jeudi 30 septembre les écoliers de CM1-CM2 dans le cadre de l'opération « 3000 arbres plantés par les agriculteurs du Genevois ».**

L'initiative est inédite et repose sur un groupe de quinze agriculteurs du Genevois. Ils s'engagent dans la plantation de 3 000 arbres après avoir identifié les essences adaptées et les secteurs de plantation en fonction

des objectifs de production de leur ferme. Ils comptent ainsi donner une nouvelle place aux arbres dans le paysage productif de leur territoire. Ces plantations répondent à des enjeux agricoles actuels : atténuation des effets du changement climatique (apport de fraîcheur, ombrage pour les troupeaux au pâturage), limitation du vent et de l'érosion, stockage de carbone, production de bois énergie... Elles répondent aussi à des enjeux de biodiversité. Lorsque les haies sont composées d'arbres ou arbustes de différentes essences, elles forment un refuge et une source de nourriture pour de nombreuses espèces (insectes, oiseaux ou mammifères). Ce sont des abris pour les insectes auxiliaires utiles à certaines cultures. La vie des animaux du sol est aussi favorisée et contribue à la valeur agronomique des terres. Engagés dans des productions de qualité, les agriculteurs du Genevois structurent des paysages écologiques à forte valeur écologique. Cette action est soutenue par la Communauté de communes du Genevois et le Conseil départemental de Haute-Savoie dans le cadre du Contrat de Territoire « Espace naturel sensible ». Un budget de 35 000 € permet de financer les plants et les dispositifs de protection. La Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc assure le conseil technique sur le choix des espèces et la mise en œuvre des plantations.

**D'autres manifestations sont prévues afin de poursuivre la plantation de tous les arbres avec l'école.**



## UNE SECONDE VIE POUR NOS SAPINS DE NOËL

Une plateforme sera mise en place sur le parking du tri sélectif face à la salle polyvalente pour collecter vos sapins de Noël qui seront à déposer du 3 janvier au 2 février 2024. Passé ce délai, nous laisserons le soin d'apporter votre sapin en déchèterie. Certains de ces sapins seront récupérés par un particulier pour alimenter son bétail, les autres seront broyés et alimenteront notre compost.

# La vie associative et les événements



## LE REPAS DU CCAS

Myriam Grats, maire, les élus et les membres du CCAS ont eu le plaisir de retrouver les aînés de notre commune le dimanche 22 octobre autour d'un repas. Organisé dans la salle polyvalente de Feigères, il a réuni une centaine de participants. Préparé par le restaurateur communal Chez Dom's, nos aînés ont pu déguster : une terrine de porc à l'ancienne et sa salade verte, un sauté de veau à la provençale et linguines

fraîches, une assiette de fromages de la fromagerie Bouchet et un café gourmand de la maison Saint-Ellier. Des animations, telles que chants et danses, ont rythmé l'après-midi, le tout dans un décor fleuri, confectionné par l'association Les Après-midi Loisirs, qui a fait l'admiration des convives.

## L'ATELIER DES CALENDRIERS DE L'AVENT

L'atelier calendrier de l'Avent a eu beaucoup de succès et nous avons dû refuser des inscriptions. Nous avons accueilli neuf enfants le mercredi 22 novembre puis onze le samedi 25 novembre.



Les enfants ont été accompagnés par leur parents et tous ont bien travaillé. Ils ont fait de très beaux dessins sur trois petits sacs, de vrais artistes ! Ensuite, ils ont attaché leurs vingt-quatre sacs remplis de surprises sur le bâton. Nous leur avons servi un petit goûter (gâteaux et papillotes) apprécié par les petits et les grands dans une ambiance très sympathique.

Danièle Joly



## ÉTAT CIVIL

• DÉCÈS •

**Rolande METRAL**, le 19 novembre 2023  
dans sa 90<sup>e</sup> année

Toutes nos condoléances à sa famille.

## Le p'tit mot de l'APEF

On le sait tous, la consommation engendre des impacts environnementaux importants (énergie, matériaux, pollution, biodiversité).



### B comme Besoin

A quel besoin cet achat répond-il ?

### I comme Immédiat

Puis-je attendre quelques jours avant de me décider ?

### S comme Semblable

Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?

### O comme Origine

Quelle est l'origine de ce produit ?

### U comme Utile

Cet objet va-t-il m'apporter un confort primordial ?

Retrouvez des compléments sur ce sujet, ainsi que nos autres articles sur notre site [www.apef74.fr](http://www.apef74.fr) ou via le QR code ci-contre



## LE REPAS CHOUCROUTE DE LA PAROISSE

La paroisse a organisé, comme tous les ans, son traditionnel repas choucroute. Les organisateurs remercient de tout cœur tous celles et ceux qui ont participé, soit en achetant des parts, soit en participant au repas sur place dans la salle polyvalente.

## MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612  
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • [mairie@feigeres74.fr](mailto:mairie@feigeres74.fr)  
[www.feigeres74.fr](http://www.feigeres74.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /  
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :  
Myriam Grats  
Rédacteur en chef :  
Éric Collomb

